

UNE RÉUNION PUBLIQUE QUI TOURNE AU RÈGLEMENT DE COMPTES ET À L'OUBLI D'INFORMATIONS

23 janvier 2023 jamaistropderamdam Landes Laisser un commentaire

Eva Belin, en convoquant une réunion publique sur le camping Blue Océan n'a pas convaincu les Ondrais suite à de nombreuses informations occultées.

Alors que le tribunal de Pau a rendu un premier verdict donnant raison aux gérants et employés du camping *Blue Ocean* en suspendant la décision de casser la Délégation de Service Public signée en 1998, Eva Belin la maire d'Ondres a fait le choix de se porter en cassation auprès du Conseil d'État pour faire valoir sa position. Voulant jouer la carte de la transparence, l'édile a donc organisé une réunion publique lundi 16 janvier à la salle Capranie. Cet exercice s'est transformé en un règlement de comptes contre le gestionnaire actuel en oubliant de dire aux habitants présents quelques informations pourtant essentielles à la compréhension du dossier.

À commencer par la redevance du camping. Obnubilée, Eva Belin en a remis une couche durant la réunion en expliquant au public que celle-ci est bien trop faible, que l'intérêt public est donc bafoué. Si ce montant est jugé faible (entre 40 et 50 000 euros par an), c'est pour la simple et bonne raison qu'à la signature la *SARL Dauga Frères*, qui gère l'enceinte, devait faire des investissements pour embellir les lieux. Le *Blue Océan* est passé en l'espace de 25 ans d'environ 90 emplacements au départ à 260 avec la mise en place de chalets, d'une offre de restauration, d'activités. Tout est contractuel. Quant aux négociations supposées entre les deux parties pour réévaluer le montant de cette redevance, elle oublie de dire à l'assemblée que les responsables du camping attendent toujours un signe de sa part.

Révélation d'un salaire faux

Comme elle oublie inopinément d'expliquer aux Ondrais durant cette réunion que si le *Green Resort* (propriété de Patrick Dauga) fait travailler les salariés du *Blue Ocean*, c'est tout à fait légal et écrit dans leur contrat et des facturations prouvent la légalité de la chose. Mais ça Eva Belin se garde bien de le dire à l'assemblée. Elle n'apporte aucune preuve sur une supposée mauvaise gestion de l'actuelle direction. Pour parfaire sa démonstration, elle dévoile durant cette réunion publique le salaire de Patrick Dauga, qui n'est pas de 140 000 euros annuels comme elle peut l'affirmer, mais bien de 5 000 euros par mois. Il a repris les émoluments que son frère Henri se versait quand il était à la tête du camping. De plus entre 2017 et 2020, Patrick Dauga ne s'est versé aucun salaire. Cette remarque sur le salaire du gestionnaire n'a pas plu à différents habitants qui ont repris la maire. L'édile d'Ondres est pourtant au courant de sa rémunération.

Dans son homélie, Eva Belin fait l'écho de l'arrêt unilatéral des cours de piscine dans le camping destinés aux écoliers de la ville. Les cours ont pris fin avec le Covid et, d'après nos informations, le gestionnaire se tient près à d'accueillir à nouveau les enfants pour leur permettre de retrouver le bassin du camping. Mais cela Eva Belin a oublié de le mentionner

aux habitants.

Pour se donner bonne conscience sur le compte-rendu du Conseil municipal du 7 juillet édité sur le site internet de la commune, Eva Belin évoque, après consultation de la préfecture des Landes, « *une erreur de plume* » pour qualifier la tromperie de mots entre redevance et chiffre d'affaires et pour amener une comparaison avec quatre autres campings. Dès lors l'information est faussée pour les habitants.

Henri Dauga, en mission pour détruire son frère

Face aux questions des habitants ni elle, ni Patrice le Nay, son directeur général des services n'ont su expliquer quelle serait leur gestion du camping. Aucune vision à court, moyen ou long terme sur l'enceinte. Preuve en est avec la gestion du personnel qui devait être repris et avec un mépris total pour celui-ci quand il s'agit de les recevoir ensemble. Se voulant transparente, Eva Belin a démontré sa duplicité quand un ex-élu intervient et qu'elle lui coupe le sifflet au moment où celui-ci est en train de démonter la volonté de la mairie de reprendre la gestion du camping et laisse Henri Dauga, l'ex-gestionnaire du camping parti en 2017 et en conflit avancé avec son frère, sortir son fiel contre la direction actuelle à coups d'invectives et d'attaques franches plus ou moins diffamatoires. Notamment sur les condamnations et procès dont Patrick Dauga serait l'objet au Brésil.

Henri Dauga se permet d'utiliser les procès du groupe Altran pour lequel Patrick Dauga a travaillé afin de salir son frère. Mais là encore l'effort est trop important pour la maire qui attendait comme le messie cette intervention divine qui l'arrange fortement. Et dans la conduite au quotidien du camping, la Justice s'est intéressée au plus vieux Henri, qui a été condamné à plusieurs reprises pour ses nombreux écarts dans la gestion. Mais là encore, il n'en fait pas mention auprès du public. Elle a su manier le micro de manière opportune au bon moment pour conclure les débats. Après l'intervention de Henri Dauga, plusieurs plaintes sont sur le point d'être lancées à son encontre.

Cette réunion n'a amené aux habitants qu'une seule version, sans avoir de confrontation d'idées et de points de vue avec les réponses des uns et des autres. En difficulté dans un autre dossier pour indemniser la famille Chauray, injustement spoliée par la municipalité précédente, Eva Belin veut précipiter la reprise du camping municipal au mépris des gestionnaires actuels. Aucune fraude ne semble avoir été relevée par l'administration fiscale malgré les contrôles demandés par la première magistrate de la ville.

François BERLAND